



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 4 septembre 2021

Metz - 7 route de Plappeville

Membres présents : Mmes - ATTIBA Christine - SCHMITT Karine Schmitt – PIDOL Patricia – STERNITZKY Michèle – LEQUERTIER Chantal.

MM. ATTIBA-HENRY Denis - SCHMITT Didier - KURZ François –MIETTON David - COLUCHE David - THOMASSIER Christian - VAN Olivier - GIUSTI José – RABELLINO Michel - INCATGASCIATO Christopher DUCHENE Pascal

Membres Excusés : Mme GLE Christiane – MM. ABDELFADI Allan - SCHWARTZ Emile

Membre suspendu de ses fonctions de dirigeants par la commission fédérale de discipline : M. BLAISE Joel

BILAN DES CHAMPIONNATS 2021

Championnat régional Jeunes :

Pas assez de jeunes même si le quota par comité n'a pas été mis en œuvre. Peut-être en raison de la date en juillet.

Championnats de France :

Certains compte-rendu manquent à l'appel. Il est demandé aux intéressés de régulariser cette situation. Dans l'ensemble pas de difficultés rencontrées sur les sites des championnats.

Quelques remarques de délégués :

Triplettes masculins : nombreuses amendes pour stationnement.

Triplettes vétérans : repas sur le site médiocres.

Triplette promotion : fourniture du bas par le comité régional. Demande rejetée, les joueurs disposent déjà de cet équipement lors des phases départementales.

Doublettes mixtes : Petit déjeuner trop tardif (7 heures) non pris à l'hôtel, restauration sur site difficile.

Triplettes jeunes : Présence d'adultes dans les chambres avec les jeunes. Il est rappelé que cette situation est totalement prohibée sauf si ce sont les parents.

Suite à la disqualification d'une équipe qui représentait son département sur le CDF TS masculin à Lanester, la présidente demande que soit rajouté au Règlement Intérieur du comité régional, des dispositions au cas où ceci arriverait à une équipe régionale. A l'unanimité, il a été décidé de rajouter au RI la décision suivante :

Au cas où une équipe qualifiée au CDF et représentant le comité régional, serait disqualifiée pour quelle que raison que ce soit, les joueurs ou joueuses devront rembourser la totalité des frais engagés par le CR à savoir : Indemnités de déplacement – forfait restauration – Tenue vestimentaire – Hôtellerie. En cas de refus de remboursement, le CR se réservera le droit d'engager des poursuites disciplinaires.

Palmares sportif : (Grand Est et comités)

Vétérans :

1/32ème de finale : CD08 - CD10 - CD54 - CD67 - CD68

1/16ème de finale : CD57



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Le titre de champion de France a été conquis par l'équipe du comité Meuse composée de MM. SARRO Denis, GRAZIOSO Sylvio et WATTRON Jean Jacques. Félicitations à eux.

Pour les récompenser le comité décide de leur octroyer un bon d'achat d'un montant de 200 € par joueur et ces joueurs seront invités à la prochaine AG de décembre. Un courrier leur sera envoyé par la présidente.

Promotion :

1/32ème de finale : CD08 CD10 - CD55 - CD67 – CD67 (Grandest) - CD68

1/16ème de finale : CD08

TS Féminin :

1/16ème de finale : CD10 – CD67 – CD88

TS Masculin :

1/64ème de finale : CD08 – CD10 – CD57 – CD57

1/32ème de finale : CD68

Doublette mixte :

1/32ème de finale : CD08 – CD08 (Grandest) – CD55 – CD88

Triplette Jeu Provençal :

1/32ème de finale : CD08 – CD57(Grandest) – CD68 – CD88

Triplettes Jeunes :

Juniors

1/32ème de finale : CD10

1/16ème de finale : CD08 – CD51

Cadets

1/32ème de finale : CD88 – CD88

1/16ème de finale : CD08

Minimes :

1/32ème de finale: CD08 – CD67 – CD68

1/16ème de finale : CD54

Validation examen d'arbitre régional :

Estelle Pierron a été désignée pour la 1^{ère} épreuve pratique de son examen d'arbitre régional sur le site de Rambervillers lors du championnat Régional Jeunes. Il a été constaté que celle-ci a quitté le site vers 17 heures avant la fin de la compétition, ce qui n'est pas admissible. La 2^{ème} épreuve pratique sera à reprendre sur un championnat régional senior en 2022 avant validation définitive.

Mélanie Legall est retenue pour la 1^{ère} épreuve pratique lors de la coupe du Grand Est le dernier week-end de novembre à Pont à Mousson. Une 2^{ème} épreuve régionale sera désignée avant validation de son examen.

Pour rappel : Cf Guide de l'Arbitrage (Portail de la FFPJP)

Epreuve pratique : Le candidat est supervisé et certifié dans l'année de son examen par un arbitre confirmé, désigné par le Comité Régional. Il officie sur deux compétitions ayant au minimum le label régional.

A l'issue de toutes ces épreuves, le candidat est admis, ajourné ou refusé.

En raison de l'année blanche en 2020, les épreuves pratiques n'ont pas pu être réalisées.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Le candidat refusé a la faculté de demander par écrit le relevé de ses notes dans le mois qui suit sa notification de refus. La demande devra être effectuée par écrit ou par mail à la structure organisatrice. Ce qui n'est pas le cas des 2 candidates.

Finales CRC Vétéran et Féminine :

La finale CRC vétéran est prévue le Mardi 12 Octobre (Tirage intégral des ½ finales à 8h30, ½ finales 9 heures, finale à 14 heures).

La finale CRC féminin est prévue le Samedi 30 Octobre (Tirage intégral des ½ finales à 8h30, ½ finales 9 heures, finale à 14 heures).

Coupe du Grand Est :

La coupe du Grand Est est maintenue pour 2021.

Les comités départementaux devront confirmer ou non leur participation compte tenu de la situation actuelle.

Lieu et dates : Boulodrome de Pont A Mousson (54) les 27 et 28 Novembre 2021.

Finance :

Subventions :

Convention ANS pour l'emploi : 12000 € en 2021,2022 et 2023

4500 € pour le centre d'entrainement régional.

FFPJP (aide à l'emploi): 13500 € en 2021.

Pour le Conseil Régional, dossier à voir pour le 15/10.

Formation :

Pour notre CTFR formation de 390 heures au DEJEPS

Durée de la formation : du 15.11.2021 au 06.12.22 (390 heures)

Coût de la formation : 3000 € (pris en charge par l'AFDAS)

A ceci, il faudra rajouter les Frais annexes (Hôtel, repas, déplacement). Une demande de prise en charge à l'AFDAS a été faite par la présidente. En attente de réponse.

Bilan :

Bilan négatif à ce jour : 4800 €

Parmi les postes les plus importants Championnats de France pour 30000 €, Championnat Grand Est 3200 €, Emploi 11254 €.

Frais Annexes CTFR :

Les frais annexes liés aux déplacements de notre CTFR sont ventilés en fonction du pourcentage déplacements privés/professionnels, soit 50 %

Bilan des licences :

13912 licences à ce jour (16570 en 2020) soit 79 % par rapport à 2019.

On constate de nombreuses créations de licences dans l'ensemble des comités.

Problème récurrent : les cartes de membres dont le prix est souvent supérieur au prix de la licence.

Affiliation 2022 :

Reste fixée à 50 € par comité.

Licences 5 € (cf budget prévisionnel)



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Bilan des Affaires Disciplinaires : Pascal DUCHENE

2 affaires

Comité des Vosges : l'ancien trésorier est condamné à 12 ans de suspension fermes et doit rembourser environ 90000 €

Joël Blaise, ancien Président, suspendu de ses fonctions de dirigeant par la commission de discipline fédérale (2 ans fermes et 1 an avec sursis)

Une affaire délocalisée: Commission de discipline de Côte d'Or, pour des propos tenus sur Facebook par un licencié BF2.

La commission départementale n'est pas compétente. La commission régionale aurait dû être saisie.

Vice de procédure constaté. Annulation des sanctions.

Délais dépassés : Affaire forclosée.

Formation discipline :

Une formation à la discipline est envisagée et sera animée par la FFPJP (Michel Poggi et Xavier Grande).

En fonction des disponibilités des intéressés, la date du 15 janvier leur sera proposée.

Lieu de la formation : Novotel de St Avold.

Calendrier 2022

CRC Provençal :

Modalités d'organisation à modifier. (Voir Règlement intérieur du championnat régional des clubs).

Un week-end (samedi et dimanche à 8h00) à 3 matchs et un dimanche à 8h00 à 2 matchs. Alternance entre les départements qui participent. Pause de 1heure pour le repas.

CRC Vétéran :

Possibilité de faire deux matchs le même jour.

En alternance le mardi à 8h30 entre les départements de la CT qui participent, 2 matchs par journée. Fin du premier match avant le repas.

Championnats régionaux :

Un appel à candidature à l'organisation des championnats régionaux sera lancé.

Du 26 au 29 mai championnats régionaux à Stenay (55) privé d'organisation en 2021.

CD 68 : organisation des championnats régionaux TJP et DJP, privé d'organisation en 2021.

Coupe du Grand Est :

Appel à candidature pour l'organisation 2022.

Centre Régional d'Entraînement :

Sélection régionale les 25 et 26 septembre. En attente de confirmation du lieu, le boulodrome de Nancy, initialement prévu ne peut pas organiser. (début samedi 10h, fin dimanche 13h)

Février 2022 : rassemblement des jeunes qui auront été retenus plus les autres issus des sélections départementales.

Puis rassemblement 4 fois dans l'année (36 joueurs répartis sur 2 sites) plus 1 week-end avec 18 joueurs.

Il est proposé que tous les jeunes intégrés au centre de formation régional portent la même tenue. Des devis sont en cours pour l'achat de ces tenues.

Assemblée Générale

Inscrit au registre des Associations
Tribunal d'Instance de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

L'AG se déroulera le 11 décembre 2021 à Longwy (Hôtel IBIS)

Pour les éventuelles chambres du vendredi soir, s'adresser à David MIETTON qui se chargera de la réservation. (avec copie à la présidente).

Notre Président Fédéral Michel LE BOT, a demandé à pouvoir présenter son programme et ses objectifs dans notre région. Il serait possible de le recevoir lors de notre assemblée générale (si disponible). En attente de sa réponse.

Dans ces conditions le début de l'AG serait fixé à 8 heures.

Lors de cette AG il sera mis à l'ODJ les différents points suivants :

Mise à jour des statuts :

Modification de l'Article 1 (Siège social)

La fermeture de la Maison des Sports de Metz ainsi que les difficultés d'acheminement du courrier nous conduisent à modifier l'adresse du siège social.

Il est ainsi proposé de domicilier le siège du CR au domicile du Président ou de la Présidente.

Modification de l'article 21 :

Suppression de la phrase « ce dernier deviendra titulaire au bout de 3 absences consécutives ou non »

Modification de l'Article 30 :

Exercice comptable du 1/11 au 31/10

Mise à jour du Règlement Intérieur :

Création des commissions :

Féminines

Centre de formation régional

Championnat de France :

Au cas où une équipe qualifiée au CDF et représentant le comité régional, serait disqualifiée pour quelle que raison que ce soit, les joueurs ou joueuses devront rembourser la totalité des frais engagés par le CR à savoir : Indemnités de déplacement – forfait restauration – Tenue vestimentaire – Hôtellerie. En cas de refus de remboursement, le CR se réservera le droit d'engager des poursuites disciplinaires.

Cahier des charges des championnats du Grand Est :

Modification de l'article 6 :

Les frais liés à la délégation et à l'arbitrage sont pris en charge en totalité par le comité régional.

Règlement Coupe du Grand Est des Clubs :

Modification de l'article 9 :

Les frais liés à la délégation et à l'arbitrage sont pris en charge en totalité par le comité régional.

Congrès Fédéral :

Pas d'information pour l'instant.

Belfort les 7 et 8 janvier 2022.

Divers :

Des flyers pourraient être créés pour promouvoir la pétanque et distribués par le CTFR lors de ses animations.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal d'Instance de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Coût : 170 € environ pour 1000 exemplaires + frais d'envoi.

Validé par le comité directeur.

Manifestations Nationales dans le Grandest (Masters – Pétanque Tour etc...):

Il serait bien que les comités départementaux qui reçoivent ce genre de manifestations diffusent les informations aux cds du Grandest afin que chacun en soit informé s'il souhaite s'y rendre. (date, lieu, horaire, entrée payante ou non...)

Club de Saint Mihiel : demande d'une subvention pour financer l'acquisition d'un véhicule 9 places.

Décision : Refusé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 12 heures

La Présidente

Madame Schmitt Karine

Le Secrétaire Général

Monsieur Attiba-Henry Denis

